

Négociations ou demande de capitulation ?

Le « processus de paix » d'Oslo a déjà 20 ans et il s'est révélé pour ce qu'il est : une gigantesque illusion. Faute d'avoir discuté de la réalité (occupation, colonisation, nettoyage ethnique, apartheid, crimes de guerre, sociocide,...), on a discuté de la « sécurité de l'occupant » et 20 ans plus tard il y a trois fois plus de colons qu'à l'époque.

Depuis Oslo, les gouvernements des Etats-Unis se sont autoproclamés « médiateurs ». Les « processus de négociations » qu'ils ont pilotés ou auxquels ils ont participé (Camp David, Taba, la « feuille de route », Annapolis, le « quartette »,...) ont toujours eu la même finalité, celle de dire aux Palestiniens : « si vous vous montrez « raisonnables », si vous cessez de demander le démantèlement des colonies, le retour aux frontières de 1967, le droit au retour des réfugiés, on peut négocier ». En fait toutes ces pseudo-négociations ont toujours exigé des Palestiniens qu'ils capitulent sur leurs revendications historiques.

L'ouverture de négociations obtenue par John Kerry a un côté caricatural. Elle intervient alors qu'ouvertement l'occupant multiplie les nouvelles constructions de colonies, les destructions de maisons et la répression. Les sites sionistes comparent explicitement un retrait des colons de ce qu'ils appellent la « Judée-Samarie » à l'œuvre des Nazis visant à obtenir une Europe « *judenrein* » (sans juif). De façon générale, le gouvernement américain dit ouvertement aux Palestiniens que s'ils renoncent à leurs « rêves » d'avoir l'égalité des droits ou un Etat, ils seront aidés économiquement. Les Etats-Unis sont prêts à institutionnaliser une réserve d'Indiens palestiniens maintenue sous perfusion. Un peu ce qui existe déjà à Ramallah : une économie artificielle avec des grands hôtels jouxtant la pauvreté et l'exclusion généralisée sur fond de colonialisme et de destruction de la société palestinienne.

Le crime fondateur de la guerre israélo-palestinienne a eu lieu en 1948 avec l'expulsion de la grande majorité des Palestiniens de leur propre pays. Toute paix passera par la reconnaissance de ce crime et les négociations devront examiner ce qu'il faut faire pour « réparer ».

L'appel au boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) lancé par la société palestinienne en 2005 dit bien ce que devraient être des négociations. Cet appel demande la fin de l'occupation et de la colonisation, le démantèlement du mur, la libération des prisonniers, l'égalité des droits pour les Palestiniens d'Israël, le droit au retour des réfugiés. Discuter d'autre chose c'est une fois de plus une diversion pour retarder les sanctions indispensables contre l'occupant sans lesquelles rien ne changera.

Bureau national de l'UJFP, le 5 août 2013

Post-scriptum (09/09/13) : Israël a confirmé rapidement l'objectif de cette « reprise des négociations » : de nouveaux programmes de constructions de logements ont été annoncés, une forte répression vise de nombreux résistants palestiniens, assassinant plusieurs d'entre eux dans des camps de réfugiés de Cisjordanie, Israël demande de suspendre toute mesure de sanction contre sa politique pour ne pas " gêner " les négociations, et pour finir il est à prévoir le refrain : « si les négociations échouent, c'est parce que les Palestiniens ne veulent pas la paix ». Quand ce sinistre rituel finira-t-il ?

SOMMAIRE

[p.1](#) Négociations ou demande de capitulation ?

[p.2](#) Des repères idéologiques inquiétants

[p.3-4](#) Juliette Binoche, ne vous laissez pas manipuler

[p.5](#) Infos diverses

[p.6](#) Notes de lecture

[p.7](#) - La théorie du drone
- Qui sommes nous ?

[p.8](#) Bulletin d'adhésion

UJFP expression

Des repères idéologiques inquiétants, suite ...

Dans la torpeur de l'été, juste après les propos scandaleux et vite oubliés du député maire de Cholet*, la Cour d'Appel de Lyon vient de nous donner un nouvel exemple des dérives racistes et xénophobes qui s'installent insidieusement dans notre quotidien sans que celles ci suscitent le moindre émoi de la grande majorité des associations juives ou non réputées combattre le racisme, soucieuses du respect des Droits de l'Homme et attachées aux valeurs de la République.

C'est par un article du Monde.fr du 9 août dernier (repris partiellement par Rue 89 Lyon le 10/08), que l'affaire est rendue publique. Devant la Cour d'Appel de Lyon comparaisait le 5 août dernier Monsieur Mohamed S, arrêté en situation irrégulière en Savoie, transféré sur ordre du préfet de Savoie pour être expulsé vers son pays d'origine – le Maroc - au CRA de Saint Exupéry. Monsieur Mohamed S contestait la décision du juge des libertés et de la détention prise la veille de prolonger sa rétention et les conditions litigieuses dans lesquelles ses empreintes digitales avaient été prélevées.

Foin de tout cela pour le premier président de la Cour d'Appel de Lyon qui entérine les multiples entorses faites au CESEDA**, celles relatives au prélèvement de ses empreintes digitales, confirme l'expulsion de Monsieur Mohamed S qu'il transforme – au nom du préfet de Savoie - de ressortissant marocain en ARABE dans la rédaction des documents confirmant son expulsion ! Ce qui donne le document administratif officiel suivant :

« Le préfet du département de Savoie a prononcé la reconduite à la frontière de Monsieur Mohamed S, de nationalité arabe et a décidé de le maintenir en rétention dans les locaux ne dépendant pas de l'administration pénitentiaire pour une durée de 5 jours, à compter du 29/07/2013 à 18H50 »

Il ne s'agit pas là d'une erreur, d'un lapsus, mais bel et bien d'une qualification affirmée puisque dans une autre partie de l'attendu du rejet de la demande de Monsieur Mohamed S il est écrit : *« Monsieur S, se disant né le 02/01/1979 à Casablanca (Maroc), nationalité : Arabe, demeurant, etc ... »*

Monsieur le 1er président de la Cour d'Appel de Lyon n'a certainement pas connaissance du colloque qui s'était tenu à Dijon en 1996 intitulé *Le droit antisémite de Vichy*, au cours duquel les dérives et les responsabilités de la Justice sous Vichy avaient été analysées et condamnées. Pas connaissance non plus du travail effectué par l'historien Tal Bruttman aux archives de la préfecture de l'Isère pour la rédaction de son livre : *Au bureau des affaires juives, l'administration, française et l'application de la législation antisémite*.

Dans ce livre, Tal Bruttman analyse comment le triptyque administratif – Préfecture, Police et Justice - a progressivement fait sien le langage raciste et xénophobe d'Etat, l'a repris avec facilité et sans état d'âme à son propre compte, l'a intégré à un travail administratif de routine, banal. Comment s'est créé un nouveau langage administratif spécifique lié à l'antisémitisme et à la xénophobie d'Etat, progressivement adopté par l'ensemble du corps administratif français.. Il montre par ailleurs comment, à partir de la promulgation du Statut des Juifs en octobre 1940, la désignation de « JUIF » ou de « JUIVE » s'est substituée dans l'ensemble des documents administratifs à celle de Monsieur ou de Madame, effaçant toutes les références aux qualités et aux nationalités multiples des Juifs apatrides réfugiés en France, à celles des Juifs français, les réduisant à un corps étranger devenu dangereux pour la Nation, dont il faut, nécessairement, se protéger, se débarrasser. Comment cette nouvelle désignation est devenue un facteur de discrimination légale.

L'islamophobie, le racisme et la xénophobie d'Etat d'aujourd'hui jouent le même rôle que l'antisémitisme d'Etat d'hier. Les porosités que nous constatons entre le discours d'Etat ambiant et celui des relais administratifs qui le représentent sont dans cette tragique affaire révélatrices, tout autant que les déclarations des politiques comme celle du député maire de Cholet, du climat délétère qui s'installe dans notre pays.

L'Arabe, ou l'homme désigné tel par cette qualification raciale en lieu et place de sa nationalité, est bel et bien le Juif d'hier. Les processus de déshumanisation en cours sont identiques, les conséquences, tout aussi dangereuses. Plus que jamais, il est de notre devoir de dénoncer et de combattre ces dérives lourdes de menaces.

Georges Gumpel. Partie Civile au procès Barbie, membre du Bureau national de l'UJFP, le 2/09/13

* Le 19 juillet dernier, alors qu'il était officiellement rendu un hommage national aux 13.100 victimes juives apatrides de la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, déportées ensuite et exterminées à Auschwitz, le député maire de Cholet regrettait publiquement le même jour, à propos de la présence d'un rassemblement Roms dans cette même ville *« qu'Hitler n'ait pas exterminé plus de Gens du voyage »*.

** CESEDA : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

UJFP expression

Colonisation israélienne : Juliette Binoche, ne vous laissez pas manipuler

La lettre ci-dessous de Michèle Sibony à Juliette Binoche a été lue par plus de 56000 lecteurs du site du Nouvel Observateur ! Cela témoigne du succès grandissant des appels au boycott d'Israël en direction des artistes. La Campagne BDS (Bycott, Désinvestissement, Sanctions) convainc de plus en plus d'artistes de ne pas aller se produire en Israël, qui se sert d'eux pour avoir l'air d'être un Etat démocratique, ouvert à toutes les cultures.

Chère Juliette Binoche,

Je me permets de vous écrire parce que je vous ai aimée dans tous vos films, même ceux que je n'ai pas aimés. J'aime l'actrice en recherche que vous êtes, recherche de vérité en soi-même, dans son travail d'artiste, dans la vie...

Je me permets de vous écrire parce que je viens de découvrir, que vous avez prêté votre présence, votre beauté, à une opération publicitaire de cosmétiques intitulée Beauty City Paris, qui s'est déroulée à Tel Aviv le 26 juin dernier.

Cette opération se faisait pour la promotion de la chaîne de magasins Super-Pharm, vous l'ignorez peut-être. Après tout, cela relève parfois des activités d'un-e comédien-ne de promouvoir des produits, mais là il y a un hic tout de même :

Une promo pour une marque qui profite de la colonisation

La Coalition des femmes pour la Paix, qui lutte depuis des années contre l'occupation, a créé un site qui s'appelle "Who Profits ?" où elle indique avec précision quelles sont les entreprises, aussi bien israéliennes qu'étrangères d'ailleurs, qui profitent de l'occupation et de la colonisation. Avec des installations dans les territoires occupés, une main d'œuvre palestinienne sans droits, contrainte pour vivre d'accepter de très bas salaires, et un marché de distribution local, celui des colons illégalement installés sur une terre occupée, et international.

Or Super-Pharm, la chaîne de magasins que vous avez honorée de votre présence et promue, y figure en bonne place. Installée dans plusieurs colonies autour de Jérusalem, elle utilise l'occupation et la colonisation illégales à son profit.

Ainsi, croyant peut-être à une banale opération publicitaire, vous aurez participé à ancrer dans la normalité un phénomène totalement anormal.

D'ailleurs les institutions de propagande israélienne créées pour contrer le boycott culturel en Israël ne s'y sont pas trompées. Un de leur site destiné à cela, Créative Community for Peace (vous apprécierez la dénomination en l'occurrence), vous mentionne dans la liste des artistes qui, ayant accepté de se rendre en Israël pour une performance où une autre, permettent de démontrer qu'il y a un camp pro-israélien. Malgré vous peut-être, vous en faites partie.

Toutes ces informations ont été transmises par le groupe israélien du boycott de l'intérieur, Boycott from Within.

En 2002, vos larmes étaient pourtant sincères

Je vous écris parce que je me souviens, comme beaucoup de gens, de vos larmes le 30 mars 2002 devant les sermons d'Alain Finkelkraut qui indiquait, sérieux comme un pape de la pensée réactionnaire, que c'étaient les dominés qui avaient aujourd'hui tous les droits...

Je sais que vos larmes étaient sincères, vous avez alors cité Nelson Mandela et ce qu'il avait réussi à faire après des années de souffrance, sa longue détention, et l'Apartheid subi par son peuple, comme un modèle pour les juifs après leur malheur européen. Ce n'est pas un exemple anodin à mes yeux, dix ans plus tard alors que le parlement israélien vote des lois de plus en plus discriminatoires contre les Palestiniens citoyens israéliens, crée de multiples statuts pour les autres, les

suite page 4

UJFP expression

Suite de la page 3

enferme dans de nouveaux Bantoustans, veut en ce moment même déplacer de force 40.000 Bédouins palestiniens du Néguev au sud d'Israël, rapprochant ce régime de celui de l'Apartheid sud-africain. Personne ne disait encore cela en 2002, et vous, avec votre sensibilité vous en aviez déjà l'intuition.

Vous preniez ainsi position contre la cruauté du sort fait aux Palestiniens et contre ce qu'elle avait d'insupportable. Comme je vous comprends. Nous sommes très nombreux aujourd'hui citoyens de ce pays à nous révolter contre la politique sans issue menée par les gouvernements israéliens. Nous sommes très nombreux à ne plus supporter les attaques régulières et si violentes contre la population assiégée de Gaza, comme la dernière conduite à de pures fins électorales. Nous sommes très nombreux à penser que cette politique meurtrière pour le peuple palestinien est en même temps suicidaire pour le peuple israélien. Nous sommes indignés aussi par le soutien inconditionnel de la "communauté internationale", de nos gouvernements, de l'Union Européenne, à cette politique d'Israël, soutien qui lui garantit l'impunité et lui permet la fuite en avant, dans une colonisation continue, et des crimes continus.

Votre présence à Tel Aviv avait du sens pour les partisans de cette politique, elle était voulue, demandée, et elle est valorisée par eux. Justement parce que ces dernières années le refus de nombreux artistes de jouer cette sinistre comédie là-bas est la seule chose qui réussit à inquiéter un tel régime, celle qu'il craint le plus aujourd'hui, votre présence a signifié à leurs yeux, et c'est ce qu'ils veulent montrer à la population israélienne : "Vous voyez nous ne sommes pas isolés, il y a beaucoup d'artistes qui continuent à venir nous voir. Nous pouvons continuer... Vous pouvez continuer."

Juliette, refusez cette instrumentalisation

Autant je n'ai pas aimé le film "Désengagement" de Amos Gitai auquel vous avez participé en 2007 (même si vous y étiez splendide) sur le moment du soi-disant désengagement de Gaza. Je ne l'ai pas aimé pour la place quasi inexistante qu'il faisait aux Palestiniens qui allaient être délivrés des colons agressifs et cruels (10.000 colons qui, il faut le rappeler, faisaient de la vie quotidienne d'un million et demi de personnes un enfer). Ces colons sont montrés dans le film en victimes dans des scènes insupportables de parallèle avec les communautés juives d'Europe orientale victimes de pogrom avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Quant aux Palestiniens, ils n'ont été délivrés de ces 10.000 colons que pour mieux être enfermés dans une prison de murs électroniques, de dôme de fer, de drones et de bombes au phosphore... "Désengagement" cachait ce qu'il fallait montrer, taisait ce qu'il fallait dire : mais n'est-ce pas précisément cela le désengagement ?

Autant j'ai trouvé magnifique le film "Caché" de Michael Haneke en 2005 dans lequel vous étiez sublime de sobriété. Vous n'ignorez donc pas l'éthique de Haneke, et ce qu'il veut dire sur ce "caché" qui travaille le réel. Lui c'est cela qu'il s'attache à montrer. Avez-vous croisé des Palestiniens dans Tel Aviv ? Avez-vous vu en Israël les signes de l'occupation et de l'oppression ? Ce serait étonnant... (J'ai pu vérifier cela à de nombreuses reprises dans ce pays que je connais bien, où j'ai résidé et où je séjourne régulièrement). Tout est fait pour que cela ne se voie pas. Pour que l'on se croie dans une cité radieuse, occidentale et paradisiaque.

Juliette, vos larmes étaient sincères, je n'en doute pas, mais vos yeux se sont-ils ouverts ou refermés sur toute cette absence, tout ce caché, tout ce non-dit qui tous les jours, permet de continuer à opprimer, enfermer, déposséder, et tuer... tous les jours.

J'ai envie de vous dire, à vous en particulier, parce que je vous aime, et parce que vos larmes étaient sincères : ne vous laissez pas utiliser dans cette horreur, comme dans aucune autre. Refusez cette instrumentalisation de votre personne et de votre talent, et dites-le !

Nous sommes des centaines de milliers aujourd'hui et sans doute des millions à penser avec vous que cela doit cesser à tout prix, et que nous devons tous agir pour cela. Agir simplement en refusant toute caution à cette politique, en refusant les oranges les avocats les dattes plantés derrière le Mur de l'Apartheid sur des terres volées, en refusant tout ce qui conforte les Institutions de l'oppression et de la discrimination, en refusant de chanter, de jouer, de faire semblant là-bas, comme si de rien n'était, parce que c'est précisément cela qui les aide à continuer.

Le jeudi 25 juillet 2013 par Michèle Sibony, Union Juive Française pour la Paix

UJFP actions

Solidarité avec les Bédouins du Néguev !

L'UJFP est vivement mobilisée contre la loi Praver-Begin, qui prévoit d'expulser plusieurs dizaines de milliers de Bédouins du Néguev de leurs villages. Il est encore possible de s'opposer à ce nettoyage ethnique en cours, la loi ne pouvant pas être votée définitivement par la Knesset avant novembre. Pour vous mobiliser, manifestez votre solidarité auprès des organisations israélo-palestiniennes telles que Dukium ou Adalah et interpellez vos élus. Pour plus d'informations, tapez « Bédouins » sur le moteur de recherche de www.ujfp.org

La Marche du Grand Paris

L'UJFP soutient cette marche, organisée du 7 septembre au 6 octobre par l'Union Nationale des Sans Papiers (UNSP). Les mots d'ordre : régularisation de tous les sans-papiers, fermeture des centres de rétention, arrêt des expulsions, respect du droit d'asile, promulgation du droit de vote, reconnaissance de l'égalité entre nationaux et migrants, liberté de circulation et d'installation. Nous appelons à signer la pétition « Valls démission ».

6 octobre, sortie nationale de « ETAT COMMUN, conversation potentielle », film de Eyal Sivan.

Ce film a été réalisé en même temps que le livre « Un Etat commun entre le Jourdain et la mer » de Eric Hazan et Eyal Sivan (Editions la Fabrique)

Il est particulièrement bienvenu en cette année anniversaire des 20 ans de feu les « Accords d'Oslo » Des débats pourront être programmés à l'issue des projections.

Pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah

30 ans de prison, 30 ans de résistance !

« Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste libanais âgé de 62 ans, arrêté à Lyon en 1984, a été condamné à la réclusion à perpétuité pour des actions revendiquées par les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL). Il entrera le 24 octobre 2013 dans sa 30ème année de détention. (...)

C'est un résistant qui a combattu l'invasion israélienne du Liban en 1978. Il a combattu, notamment comme membre du Front Populaire de Libération de la Palestine, contre l'occupation de la Palestine. (...)

Le rejet de sa huitième demande de libération conditionnelle en avril 2013, après de nombreuses manœuvres politico-judiciaires, montre bien la volonté de ne pas le libérer. Ce qui lui vaut cet acharnement, c'est de rester un militant anti-impérialiste et pro-palestinien implacable et de n'avoir jamais renié ses opinions. »

<http://liberonsgeorges.over-blog.com>

Manifestation le 26 octobre 2013

Rendez-vous à 14 h devant la gare de Lannemezan

L'UJFP appelle à ce rassemblement unitaire

publications

Enzo Traverso : *La fin de la modernité juive* (Editions La Découverte)

Enzo Traverso analyse le paradoxe si souvent incompréhensible : comment les Juifs qui furent les parias "inassimilables" de l'Europe sont-ils passés du côté de la domination ? Comment la figure du Juif si présente dans tous les combats pour l'émancipation est-elle aujourd'hui incarnée par des intellectuels aux ordres de la pensée unique ? Au centre de cette mutation, il y a Israël.



Shlomo Sand : *Comment j'ai cessé d'être juif* (Editions Flammarion)

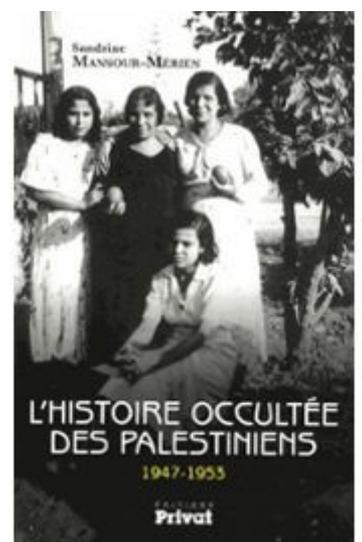
« Supportant mal que les lois israéliennes m'imposent l'appartenance à une ethnie fictive, supportant encore plus mal d'apparaître auprès du reste du monde comme membre d'un club d'élus, je souhaite démissionner et cesser de me considérer comme juif »...



Sandrine Mansour Merien :

***L'Histoire occultée des Palestiniens, 1947-1953* (Editions Privat)**

L'auteur, historienne palestinienne, y développe une approche différente et nouvelle des conflits arabo-sionistes, et replace la Catastrophe, traduction française du terme arabe nakba qui évoque le début de l'exode forcé des Palestiniens en mai 1948, dans une perspective historique nourrie d'archives nouvellement ouvertes et de textes d'historiens, tant palestiniens qu'israéliens. Sujet d'une immense sensibilité, l'exode violent dont ont été victimes les Palestiniens est parfois occulté, souvent minoré. Ce livre entend lui redonner sa place dans l'histoire du XXe siècle.



publication

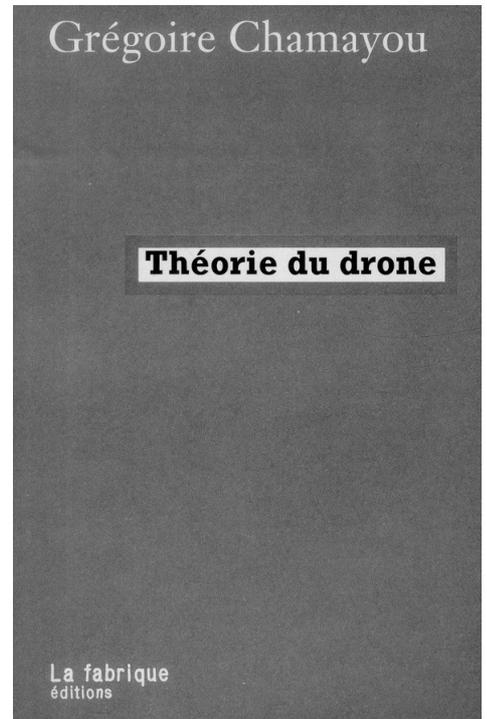
Grégoire Chamayou : *La théorie du drone* Editions la Fabrique. 2013, 14 euros

Lisez *La théorie du drone* après l'excellent *Les chasses à l'homme* du même auteur. Car le drone est la nouvelle arme du chasseur-tueur, installé sur la base de Creech, Nevada, d'où il pilote le Predator qui va frapper un convoi en Afghanistan, ou n'importe où ailleurs.

Chamayou nous explique précisément la révolution qu'apporte le drone tueur : au nom de la lutte contre le terrorisme, c'est l'arme qui abolit la différence entre armée et police, entre guerre et paix, entre civil et combattant.

Dans le bouleversement théorique et pratique qu'apporte la prééminence du drone tueur dans la stratégie impériale, il fallait une philosophie nouvelle, et c'est Israël qui l'a fournie. En 2005, Asa Kasher, professeur de philosophie à l'université de Tel Aviv (non, ce n'est pas un pseudo, la philosophie Kasher s'enseigne à Tel Aviv), et le major général Amos Yadlin cosignent un article sur « *l'éthique militaire dans le combat contre la terreur* », avec l'ambition de réviser de fond en comble les principes établis de l'éthique et du droit des conflits armés. Dans la conception ordinaire, l'Etat a un ensemble de devoirs plus faible à l'égard des combattants qu'à l'égard des non-combattants. « Quelle immoralité ! », pensent les auteurs philosophes. « Un combattant est un citoyen en uniforme ! ». Il a droit aux mêmes égards, et d'abord les combattants de votre propre Etat. Ainsi, la guerre à zéro mort trouve ses lettres de noblesse, quitte à devoir supporter (justifier) les dégâts collatéraux. « Plomb durci » est une guerre humanitaire, et Tsahal l'armée la plus éthique du monde. Nous ne pointons là qu'une des « entrées » dans la réflexion stimulante que nous propose Chamayou. Sachez que vous y trouverez aussi des pistes pour combattre ce monde orwellien où la guerre est menée par le Ministère de l'Amour.

Un grand livre.



Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de l'an 5754 - comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'État d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble

- pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

- pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

Plus de textes, plus d'infos

Sur www.ujfp.org

UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

NOM: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ VILLE : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

FAX : _____

Adresse e-mail : _____

Je souhaite être informé des activités de l'UJFP

- Par e-mail en s'inscrivant sur la liste de diffusion des sympathisants de l'UJFP
- Par courrier postal

Je souhaite adhérer à l'UJFP. Ci-joint un chèque à l'ordre de l'UJFP de :

- 50 € (membre actif)
- plus de 50 € (membre de soutien)
- 10 € (chômeurs et précaires)

- Je souhaite m'inscrire sur la liste de diffusion réservée aux adhérents de l'UJFP
- Je souhaite m'inscrire sur la liste de discussions-débats réservée aux adhérents de l'UJFP

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'UJFP pour un don de : _____ €

Veuillez imprimer, remplir et envoyer ce formulaire en y joignant éventuellement votre chèque à :

UJFP 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS

Tél National : 07 81 89 95 25 | E-mail : contact@ujfp.org | Site : www.ujfp.org

Nouveau ! possibilité d'adhérer directement en ligne par paiement sécurisé:

<http://www.ujfp.org/spip.php?article84>

Facebook : <http://www.facebook.com/ujfp.official>

Twitter : @contactujfp

UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 07 78 38 34 94

e-mail: contact@ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue

.....
imprimerie spéciale **Participation aux frais libre**